http://www.ayn.fr/spip.php?article1159

Téléthon 2020

- Vie de la Commune - Manifestations -



Publication date: dimanche 22 novembre 2020

Creation date: 5 décembre 2020

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Navigation rapide

- Défi tricot !
- Participer autrement
- Concours de dessin
- Samedi 5 décembre - Animations à la salle des (...)

Malgré les circonstances qui rendent incertaine toute manifestation, la bibliothèque communale et le Comité des Fêtes s'organisent pour le Téléthon 2020.

Défi tricot !

Tricotons chacun·e un bout d'écharpe. Assemblées pour le jour du Téléthon, ces écharpes participatives décoreront un ou des arbres de la place du Chef-Lieu. Vous préférez confectionner des pompons à accrocher aux branches ? Ils seront les bienvenus !

Infos pratiques pour l'écharpe

- Largeur : environ 30 cm
- Longueur : à votre bon coeur !
- Coloris : le plus coloré possible



Participer autrement

Vous avez de la laine à partager ? Vous avez envie de participer mais vous n'avez pas de laine ni d'aiguille ? Vous doutez de votre talent de tricoteur·euse, ou vous n'avez simplement pas envie ? Votre tricot est terminé ?

Déposez ou emportez tout ce qu'il vous faut lors de votre passage en mairie.

Copyright © AYN en SAVOIE

Concours de dessin



Le Comité des Fêtes invite tous les enfants à participer au concours de dessins sur le thème de Lucky Luke. Cliquer sur l'affiche pour en savoir plus.

Télécharger le règlement du concours.

Samedi 5 décembre - Animations à la salle des fêtes



Sous réserve des restrictions sanitaires, tou·te·s les bénévoles vous attendent le samedi 5 décembre de 10h00 à 16h00 à l'extérieur de la salle des fêtes pour une journée d'animations en faveur du Téléthon 2020.

Au programme

- décoration des arbres de la place avec les écharpes
- exposition des dessins du concours Lucky Luke
- petit marché artisanal au profit du Téléthon

Copyright © AYN en SAVOIE

Pour mémoire, la collecte 2019 a été de 933 Euros. De plus, les dons personnels via le 36 37 et par Internet ont représenté un montant de 300 Euros. Au total c'est la somme de 1233 Euros qui a été versée à l'AFM-TELETHON. Pas mal !

Copyright © AYN en SAVOIE